



Hauts-de-France

Recyclage des friches



Le projet

La commune d'Avesnes-sur-Helpe, par l'intermédiaire de son maire, porte un **projet visant à traiter une friche**, constituée d'une ancienne maternité, d'une ancienne brasserie et d'une ancienne maison des douanes, qui va être dépolluée et renaturée à 90% (10% aménagement espace public), **projet dit « du quai de l'hôpital »**.

Une zone naturelle participant à la continuité écologique en bordure de l'Helpe Majeure sera ainsi réalisée, favorisant la restauration de corridors prévus dans la trame verte et bleue des Hauts-de-France, et reprise dans le SCOT Sambre Avesnois et la charte du PNR Avesnois.

Outre sa participation au fonctionnement des écosystèmes aquatique et terrestre, cet aménagement proposera un

espace naturel et aménagé aux habitants qui ont manifesté le besoin d'avoir un espace vert en cœur de ville pour améliorer leur cadre de vie et donc la qualité de leur vie quotidienne. De plus, il les protégera lors des débordements de l'Helpe Majeure.

Enfin, ce projet permettra la création d'un espace de communication piétonnier entre les différents pôles de la commune : le centre gare (routier et ferroviaire), la zone socioculturelle, le centre-ville plus administratif et le futur pôle commercial situé de l'autre côté de l'Helpe, dont la réalisation est permise par un financement Etat dans le cadre du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache.



Élu en 2020, en tant que maire d'Avesnes-sur-Helpe, j'ai la volonté de redynamiser le centre-ville de ma commune. La réhabilitation de la friche du quai de l'hôpital, dont je mesure les divers enjeux, doit y concourir.

Si en septembre 2020, mes premières intentions étaient liées à la requalification des bâtiments, les contraintes techniques et réglementaires ainsi qu'un état des lieux poussé des constructions m'ont rapidement orienté à imaginer, dès décembre 2020, un projet de renaturation, à la plus grande satisfaction des habitants des quartiers voisins.

2500m² d'espace en friche reconquis, au profit d'espaces verts et de la plantation de plus de 500 végétaux !

Je salue l'idée de l'État d'avoir mis en place le Fonds vert, réelle opportunité qui va enfin nous permettre d'éliminer cette friche, véritable verrue présente depuis des décennies, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants d'Avesnes le bas ! »



Sébastien Seguin ,
maire d' Avesnes-sur-Helpe